NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI, 16 AVRIL 1890.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les débiteurs délinquants pour taxes de ville qui doivent plus que la somme fixe de cent dollars ($100) pour l'année 1889.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, et plus particulièrement par la loi No 85, et la loi 135 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, toutes les lois approuvée le 12 Juillet, 1886, et la loi 119 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, approuvée le 6 Juillet, 1882, et par l'ordonnance No. 3767 du Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans adoptée le 21 Mai, 1889, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour et Siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI le 17me jour de Mai, A. D., 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans en sus de la somme fixe de cent piastres ($100) pour les ans 1888 et 1889, ensemble, les taxes annexées en 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 5me jour d'Août, 1888, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final avec toutes les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut en délinquance, le montant des taxes dû par chacun d'eux d'après l'assessment de l'Etat et de la propriété foncière assessée à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

AUER, MRS GEORGE—
Bill No 16. Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans désigné comme lot No 24 dans l'Ilet No 36, borné par les rues Poters, Tchoupitoulas, Marais et St-Andrés, mesurant 25 pieds de face à la rue Camp sur 160 pieds en arrière sur la rue Orange et 126 pieds sur la rue Félicité.

ANDRILOVICH, F. H.—
Bill No 453 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$161 60
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'Ilet No 12, borné par les rues Prytanée, Calliope Cilo et St-Charles, mesurant 58 pieds 4 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, le lot No 11 formant l'encoignure des rues Prytanée et Calliope.

ADAMS, LIONEL—
Bill No 2636. Pour taxes de ville de l'année 1890
Montant à.....$121 30
Un lot ou part ou de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'Ilet No 114, borné par les rues Dumaine et Barquette, St-Claude et Ste-Anne, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Dumaine sur 105 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dumaine et Barquette.

ANDERSON, MRS K. T.—
Bill No 5509. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$213 40
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 2 et 3, dans l'Ilet No 168, borné par les rues Camp, Deuxième, Chestnut et Prytanée, mesurant 153 pieds de face à la rue Camp sur 153 pieds de profondeur, le lot no 2 formant l'encoignure des rues Camp et Deuxième.

BROWN, RICHARD H., OU ASILE STE. ANNE—
Bill No 4. Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$111 30
Une portion de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme une portion de terre dans l'Ilot No 5, borné par les rues Front, Water et Robin (triangle).

BROWNE, R. H.—
Bill No 199 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$161 60
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'Ilot no 191, borné par les rues Tonti, Prytanée, St-Charles et Melpomène, mesurant 50 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Tonti sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur.

BRIGHT, GEO. L.—
Bill No 304 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$12 30
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 21 et 22 de l'Ilet no 192, bornés par les rues Thalie, Camp Prytanée et Religieuse, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Prytanée sur 128 pieds de profondeur.

BRUNASO, JOHN—
Bill No 454 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$121 30
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 4 dans l'Ilot no 130, borné par les rues Tchoupitoulas, Marais et Poydras, mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BILLET MRS ELIZABETH—
Bill No 618 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$121 30
Un lot ou portion de terre dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 259, borné par les rues Rampart, Dryades, Gravier et Perdido, mesurant 41 pieds 7 pouces de face à la rue Rampart sur 95 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

BILLET, MRS ELIZABETH—
Bill No 618 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$181 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot no 15 dans l'Ilot no 270, borné par les rues Rampart, Dryades, Perdido et Poydras, mesurant 41 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de 50 pieds et 95 pieds 10 pouces et 2 lignes de large dans le fond.

BRENNEMER, CHAS. L.—
Bill No 841. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$161 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 7, dans l'Ilet No 47, borné par les rues Chartres, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 64 pieds 5 pouces de face à la rue Chartres sur 114 pieds de profondeur.

BRENNEMER, CHAS. L.—
Bill No 821. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$101 00
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'Ilot No 47, borné par les rues Carondelet, St-Charles, Lafayette et Gravier, mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

CARROUCHE, FRANK J.—
Bill No 2061. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$161 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lots No 16 dans l'Ilot No 30, borné par les rues Louaine, Canal, Royale et Bourbon mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine sur 90 pieds de profondeur.

CARROUCHE, FRANK J.—
Bill No 2061. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$105 04
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 17, 18 et 19 du lot no 15 de l'Ilot no 15, borné par les rues Frieur, Kerlerec, Zepplin et de Bonnet, mesurant 30 pieds de face à la rue Frieur sur 120 pieds de profondeur.

CULL, VVE CATHERINE—
Bill No 2082. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$101 00
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 22 et 23 dans l'Ilot no 198, bornés par les rues Dauphine, Bourbon, Robertson et Villere, le lot no 22 mesurant 32 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 125 pieds de profondeur et le lot no 23 mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 100 pieds de profondeur.

CASTLEMAN, SUCC. DOMINIQUE—
Bill No 2542. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$151 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 1, dans l'Ilot no 64, borné par les rues Royale St-Louis, Bourbon et Toulouse, mesurant 32 pieds de face à la rue Royale sur 83 pieds de profondeur.

CARONDELET CANAL AND NAVIGATION CO.—
Bill No 2991. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$141 40
Un morceau ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot N 2, comme comprise la partie inférieure du Bayou St-Jean, mesurant 192 pieds de face au Bayou Gentilly, 1 pied 6 pouces de profondeur.

COPP, MRS MARY—
Bill No 5824 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$181 80
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots nos. 15, 16, 17 et 18 de l'Ilot no 182, borné par les rues Collége, Deuxième, Chestnut et Troisième, mesurant 112 pieds 10 pouces de face à la rue Collége sur 120 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur, le lot No. 15 formant l'encoignure des rues Collége et Deuxième.

CALDER, JOHN H. SUC.—
Bill No 5661. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$101 00
Quatre lots ou portions de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots nos 11, 12, 13 et 14 dans l'Ilet no 264, borné par les rues Ste-Anne, Dauphine et Dauphine et Josephin, mesurant 54 pieds 8 pouces de face à la rue St-André sur 104 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur.

CLARK MRS JAMES—
Bill No 5718. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$303
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 7, 8 et 9 dans l'Ilot No 280, borné par l'avenue St-Charles et les rues Foucher, Quatrième et Washington, mesurant 96 pieds 8 pouces de face à l'avenue St-Charles sur 120 pieds de profondeur.

COCKERTON, ALF. W.—
Bill No 6616 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$161 60
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots nos 1 et 2 de l'Ilot No 241, borné par les rues Magnolia, Foucher, Camp et Antoine, mesurant 62 pieds 0 pouces de face à la rue Magnolia sur 127 pieds de profondeur, le lot no 1 formant l'encoignure des rues Magnolia et Foucher.

CHURCHILL, MRS M. T.—
Bill No 7002 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$181 80
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignée comme portion de terre dans l'Ilet no 389, borné par les rues St-Charles, Jean, Pitt et l'avenue Napoléon, mesurant 50 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 200 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Charles et Jean.

CONRAD, JOHN M. et F. B., VVE MARIAN N. COLLINS et BENJ. C. WALTHALL (mineur)—
Bill No 7528. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$121 20
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignée comme portion de terre dans l'Ilet no 424, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Delachaise et l'avenue Louisiana, mesurant 46 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 150 pieds de profondeur.

BLOOM, ISAAC—
Bill No 1706. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$242 40
Six lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 449 nouveau numéro, dans l'Ilot No 176, borné par les rues Ste-Marie, Camp et St-Andrés, les lots Nos 5, 6, mesurant, mesurant chacun 28 pieds 10 pouces de face à la rue Ste-Marie sur 125 pieds de profondeur, le lot No 5 formant l'encoignure des rues Ste-Marie et Chestnut.

BRIGOT, AUGUSTINE E. et J.—
Bill No 2563. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$121 30
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'Ilot no 57, borné par les rues Frieur, Kerlerec, Zepplin et de Bonnet, mesurant 30 pieds de face à la rue Frieur sur 120 pieds de profondeur.

ANDERSON, MRS K. T.—
Bill No 5509. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$213 40
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 2 et 3, dans l'Ilot no 168, borné par les rues Camp, Deuxième, Chestnut et Prytanée, mesurant 153 pieds de face à la rue Camp sur 153 pieds de profondeur, le lot no 2 formant l'encoignure des rues Camp et Deuxième.

BROWN, RICHARD H., OU ASILE STE. ANNE—
Bill No 4. Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$111 30
Une portion de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme une portion de terre dans l'Ilot no 5, borné par les rues Front, Water et Robin (triangle).

BROWNE, R. H.—
Bill No 199 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$161 60
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'Ilot no 191, borné par les rues Tonti, Prytanée, St-Charles et Melpomène, mesurant 50 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Tonti sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur.

BRIGHT, GEO. L.—
Bill No 304 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$12 30
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 21 et 22 de l'Ilot no 192, bornés par les rues Thalie, Camp Prytanée et Religieuse, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Prytanée sur 128 pieds de profondeur.

BRUNASO, JOHN—
Bill No 454 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$121 30
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 4 dans l'Ilot no 130, borné par les rues Tchoupitoulas, Marais et Poydras, mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BILLET MRS ELIZABETH—
Bill No 618 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$121 20
Un lot ou portion de terre dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 21 dans l'Ilot no 259, borné par les rues Rampart, Dryades, Gravier et Perdido, mesurant 41 pieds 7 pouces de face à la rue Perdido sur 95 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

BILLET, MRS ELIZABETH—
Bill No 618 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$181 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot no 15 dans l'Ilot no 270, borné par les rues Rampart, Dryades, Perdido et Poydras, mesurant 41 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de 50 pieds et 95 pieds 10 pouces et 2 lignes de large dans le fond.

BRENNEMER, CHAS. L.—
Bill No 841. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$161 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 7, dans l'Ilet No 47, borné par les rues Chartres, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 64 pieds 5 pouces de face à la rue Chartres sur 114 pieds de profondeur.

BRENNEMER, CHAS. L.—
Bill No 821. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$101 00
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'Ilot No 47, borné par les rues Carondelet, St-Charles, Lafayette et Gravier, mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

BROWN, RICHARD H., OU ASILE STE. ANNE—
Bill No 4. Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$111 30
Une portion de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme une portion de terre dans l'Ilot no 5, borné par les rues Front, Water et Robin (triangle).

BROWNE, R. H.—
Bill No 199 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$161 60
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'Ilet no 191, borné par les rues Tonti, Prytanée, St-Charles et Melpomène, mesurant 50 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Tonti sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur.

BRIGHT, GEO. L.—
Bill No 304 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$12 30
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 21 et 22 de l'Ilot no 192, bornés par les rues Thalie, Camp Prytanée et Religieuse, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Prytanée sur 128 pieds de profondeur.

BRUNASO, JOHN—
Bill No 454 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$121 30
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 4 dans l'Ilot no 130, borné par les rues Tchoupitoulas, Marais et Poydras, mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BILLET MRS ELIZABETH—
Bill No 618 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$121 20
Un lot ou portion de terre dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 21 dans l'Ilet no 247, borné par les rues Rampart, Dryades, Gravier et Perdido, mesurant 41 pieds 7 pouces de face à la rue Perdido sur 95 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

BILLET, MRS ELIZABETH—
Bill No 618 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$181 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot no 15 dans l'Ilot no 270, borné par les rues Rampart, Dryades, Perdido et Poydras, mesurant 41 pieds 10 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 50 pieds et 95 pieds 10 pouces et 2 lignes de large dans le fond.

BRENNEMER, CHAS. L.—
Bill No 841. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$161 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 7, dans l'Ilet no 47, borné par les rues Chartres, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 64 pieds 5 pouces de face à la rue Chartres sur 114 pieds de profondeur.

BRENNEMER, CHAS. L.—
Bill No 821. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$101 00
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'Ilot no 47, borné par les rues Carondelet, St-Charles, Lafayette et Gravier, mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

CARROUCHE, FRANK J.—
Bill No 2061. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$161 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lots No 16 dans l'Ilet No 30, borné par les rues Louaine, Canal, Royale et Bourbon mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine sur 90 pieds de profondeur.

CARROUCHE, FRANK J.—
Bill No 2061. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$105 04
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots No 17, 18 et 19 du lot no 15 de l'Ilot no 15, borné par les rues Frieur, Kerlerec, Zepplin et de Bonnet, mesurant 30 pieds de face à la rue Frieur sur 120 pieds de profondeur.

CULL, VVE CATHERINE—
Bill No 2082. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$101 00
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 22 et 23 dans l'Ilet no 198, bornés par les rues Dauphine, Bourbon, Robertson et Villere, le lot no 22 mesurant 32 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 125 pieds de profondeur et le lot no 23 mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 100 pieds de profondeur.

DACOURS, MRS M. T.—
Bill No 3065 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$303
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos 1 et 2 dans l'Ilet no 97, borné par les rues Prytanée, St-Charles Melpomène et Terpsichore, mesurant 26 pieds 9 pouces de face à la rue Prytanée sur 96 pieds de profondeur.

CHESI, FRANCISCO—
Bill No 820 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$102
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet No 20, borné par les rues Décatur, St-Philippe, Chartres et Ste-Ursule, mesurant 25 pieds de face à la rue Décatur sur 93 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Décatur et St-Philippe.

DACOURS, MRS M. T.—
Bill No 3065. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$141 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 5, dans l'Ilet No 47, borné par les rues Chartres, Ste-Anne, Royale et Dumaine, mesurant 64 pieds 5 pouces de face à la rue Chartres sur 114 pieds 4 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Chartres et Ste-Anne.

DYMOND, RICHARD—
Bill No 5628 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$181 80
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 15, 16 et 17 dans l'Ilot No 184, borné par les rues Chartres, Gallier, Tréléanse et Quatrième, les lots Nos — et — mesurant 64 pieds de face à la rue Chartres sur 127 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur.

DUNN, VIOLA, E. JOHN et JAMES—
Bill No 5535. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$101
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'Ilet no 131, bornés par les rues Magnolia, Coliseum et St Joseph, mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Magnolia sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

CHANDLER, W. S.—
Bill No 1738. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$131 30
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lots Nos 17 et 18 du lot no 8 de l'Ilot no 248, borné par les rues Tchoupitoulas, Caillope Peters et Galvez, le lot No 17 mesurant 21 pieds 7 pouces de face à la rue Caillope sur 96 pieds de profondeur; le lot No 9 mesurant 3 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 114 pieds de profondeur.

EDWARDS, JAMES—
Bill No 923. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$141 40
Deux lots ou portions de terre, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 4 et 5, dans l'Ilet No 187 borné par les rues Ste-Claire, Delgado, Clio et Erato, mesurant 43 pieds de face à la rue Prytanée sur 130 pieds de profondeur.

ELFERT, MRS M. T.—
Bill No 56.5 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$141 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No — dans l'Ilot no 424, borné par les rues Carondelet, St-Charles, Delord, Calliope et la ligne de l'Ivoli, — mesurant 25 pieds de face à la rue St-Charles sur 150 pieds de profondeur.

ELFERT, MARCELIN T.—
Bill No 69.8 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$111 10
Six lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'Ilet no 196, bornés par les rues Frieur, Kerlerec, Zepplin et de Bonnet, mesurant 30 pieds de face à la rue Frieur sur 120 pieds de profondeur.

CULL, VVE CATHERINE—
Bill No 2082. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$101 00
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 22 et 23 dans l'Ilet no 198, bornés par les rues Dauphine, Bourbon, Robertson et Villere, le lot no 22 mesurant 32 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 125 pieds de profondeur, le lot no 23 mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 100 pieds de profondeur.

DELPEUCH, SUCC. DE VVE A.—
Bill No 2553. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 16, dans l'Ilet No 76, borné par les rues Tolouse, Bourbon, Dauphine et St-Pierre, mesurant 32 pieds de face à la rue Toulouse sur 127 pieds de profondeur.

DACOURS, MRS M. T.—
Bill No 3065 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$303
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos 1 et 2 dans l'Ilet no 97, borné par les rues Prytanée, St-Charles Melpomène et Terpsichore, mesurant 26 pieds 9 pouces de face à la rue Prytanée sur 96 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Décatur et St-Philippe.

DACOURS, MRS M. T.—
Bill No 3065. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$141 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 5, dans l'Ilet No 47, borné par les rues Chartres, Ste-Anne, Royale et Dumaine, mesurant 64 pieds 5 pouces de face à la rue Chartres sur 114 pieds 4 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Chartres et Ste-Anne.

GRAND LODGE, F. AND A. M., STATE OF LOUISIANA—
Bill No 1114. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$1212
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2 et — et dans l'Ilet No 184, borné par les rues Chestnut, Gallier, Tréléanse et Quatrième, les lots Nos — et — mesurant 64 pieds de face à la rue Chestnut sur 127 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, et le lot No 5 mesurant 32 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur.

DUNN, VIOLA, E. JOHN et JAMES—
Bill No 5535. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$101
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 11, 12 et 13 du lot no 131, bornés par les rues Magnolia, Coliseum et St Joseph, mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Magnolia sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

CHANDLER, W. S.—
Bill No 1738. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$131 30
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lots Nos 17 et 18 du lot no 8 de l'Ilot no 248, borné par les rues Tchoupitoulas, Caillope Peters et Galvez, le lot No 17 mesurant 21 pieds 7 pouces de face à la rue Caillope sur 96 pieds de profondeur; le lot No 9 mesurant 3 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 114 pieds de profondeur.

FULHAM, WM. F.—
Bill No 5780. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$101
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans l'Ilet borné par les rues Milan, Carondelet, Berwick et Marengo, mesurant, chaque, 20 pieds de face à la rue Berwick sur 120 pieds de profondeur.

FASNACHT, MRS SAMUEL—
Bill No 6158 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$151 50
Un morceau ou portion de terre, avec améliorations, dans le 7me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme un morceau de terre sur la Chapitre et Marigny et mesurant 100 pieds 2 lignes de face au côté sud du Chemin de la Levée 240 pieds 9 pouces 3 lignes de face au Chemin Chapitre de la Levée, 229 pieds 7 pouces en angle de terre la ville et 229 sur une ligne vers le Chemin de la Métairie.

FINNEY, JOHN C.—
Bill No 734. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$19 10
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos. 15, 16, 17 et 18 dans l'Ilot No 182, borné par les rues Collége, Camp, Chestnut et Troisième, mesurant 112 pieds 10 pouces de face à la rue Collége sur 120 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur, le lot No. 15 formant l'encoignure des rues Collége et Deuxième.

CALDER, JOHN H. SUC.—
Bill No 2461 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$101 00
Quatre lots ou portions de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots nos 11, 12, 13 et 14 dans l'Ilet no 264, borné par les rues Ste-Anne, Dauphine et Dauphine et Josephin, mesurant 54 pieds 8 pouces de face à la rue St-André sur 104 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur.

CLARK MRS JAMES—
Bill No 5718. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$303
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 7, 8 et 9 dans l'Ilot No 280, borné par l'avenue St-Charles et les rues Foucher, Quatrième et Washington, mesurant 96 pieds 8 pouces de face à l'avenue St-Charles sur 120 pieds de profondeur.

COCKERTON, ALF. W.—
Bill No 6616 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$161 60
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots nos 1 et 2 de l'Ilot No 241, borné par les rues Magnolia, Foucher, Camp et Antoine, mesurant 62 pieds 0 pouces de face à la rue Magnolia sur 127 pieds de profondeur, le lot no 1 formant l'encoignure des rues Magnolia et Foucher.

CHURCHILL, MRS M. T.—
Bill No 7002 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$242 40
Sept lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 3 à 9 inclusivement dans l'Ilet no 245, borné par les rues Lavaud, Deuxième, Première et Carondelet, mesurant 90 pieds de face à la rue Lavaud sur 141 pieds 5 pouces de profondeur, le lot No 3 formant l'encoignure des rues Lavaud et Deuxième.

FERRET, MLLE FANNY—
Bill No 5762 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$343 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 402, borné par les rues St-Charles, Jeanne, Joseph et Octave.

FARRAR, G.—
Bill No 5774 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$117 16
Deux lots ou portions de terre et une partie d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots L et C et comme partie du lot D dans l'Ilot no 423, borné par les rues Foucher, Le Sud-Est, Delachaise et St-Charles; les lots L et C mesurant 24 pieds 42 pieds 8 pouces de face à la rue Foucher sur 96 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur et la partie du D mesurant 26 pieds de face à la rue Carondelet sur 126 pieds de profondeur.

EDWARDS, JAMES—
Bill No 923. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$141 40
Deux lots ou portions de terre, dans le 1er district municipal de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 4 et 5, dans l'Ilet No 187 borné par les rues Ste-Claire, Delgado, Clio et Erato, mesurant 43 pieds de face à la rue Prytanée sur 130 pieds de profondeur.

DUPOUR ALBERT—
Bill No 2069. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$111 10
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 23 dans l'Ilot No 84, borné par les rues Bienville, Royale, Bourbon et Conti, mesurant 22 pieds 1 pouce de face à la rue Bienville sur 118 pieds de profondeur.

DELPEUCH, SUCC. DE VVE A.—
Bill No 2553. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 16, dans l'Ilet No 76, borné par les rues Toulouse, Bourbon, Dauphine et St-Pierre, mesurant 32 pieds de face à la rue Toulouse sur 127 pieds de profondeur.

DACOURS, MRS M. T.—
Bill No 3065 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$303
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos 1 et